

## Sommaire

N° 314

- Édito page 1
- Missions syndicales (Berlin, New Delhi) page 2-3
- L'écho de nos RP ... Buenos Aires page 4-5

## Édito

Dans ce numéro  
de la LDS d'avril 2024,  
nous allons voyager ...



Voyager pour oublier les terribles annonces des réductions budgétaires.

Voyager pour oublier l'énergie qu'il faut déployer pour obtenir

des informations auprès de l'administration concernant l'organisation des JOP.

Ou tout simplement voyager pour aller à votre rencontre, dans vos postes afin de mieux comprendre les questions qui se posent à vous, vos interrogations légitimes et pour lesquelles vous n'obtenez pas toujours de réponses satisfaisantes.

Ou tout simplement pour vous former, vous nos élus dans nos instances de dialogue social afin de vous permettre de mieux défendre vos droits légitimes et surtout vous fournir des outils pour améliorer vos conditions de travail et celles de vos collègues.

Dans cette LDS, nous vous emmenons à la découverte des enjeux auxquels font face nos collègues à Berlin et à New Delhi (pages 2 et 3).

Enfin nous ferons escale à Buenos Aires (pages 4 et 5) où nos élus nous expliquent la situation dans leur pays.

### LE BONHEUR AU TRAVAIL !

J'AI UN BOULOT DE MERDE SANS PERSPECTIVES ET MAL PAYÉ !

OUI... MAIS ON A UN BABYFOOT !



Bonne lecture !

### Rédaction et conception :

Florence Chambon,  
Fanny Girard,  
Nadine Monchau

### CFDT-MAE :

- ♦ 57, bd des Invalides, 75700 Paris ☎ 01 53 69 35 12
- ♦ 11, rue de la Maison Blanche, 44036 Nantes cedex 01 ☎ 02 51 77 26 19

Mail : [cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr](mailto:cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr)

Site : [www.cfdt-mae.fr](http://www.cfdt-mae.fr)

Twitter : @CFDT-MAE

Issn 2259-6453



# Missions syndicales

## Berlin

du jeudi 1<sup>er</sup> au vendredi 2 février 2024



**C**ETTE MISSION a été la première effectuée en ce début d'année 2024 par Nadine Monchau et Florence Chambon.



Ambassade de France en Allemagne  
Architecte Christian de Portzamparc/ Photo Nicolas Borel

Nous sommes arrivées de bon matin le jeudi à l'ambassade où une magnifique salle de réunion avait été mise à notre disposition et où nous attendaient café et petits gâteaux.

La formation commençait sous les meilleurs auspices !

Dans la continuité des formations déjà réalisées, ces deux journées avaient pour objectif de fournir à nos représentants du personnel un « kit de base » en matière de dialogue social afin qu'ils puissent exercer leurs fonctions de manière plus efficace. La formation était composée de modules portant sur l'organisation, le mode de fonctionnement et les thématiques relevant des différentes instances de dialogue social (CSAPE, FS, CCL) ainsi que sur les acteurs et outils de la prévention (y compris une sensibilisation aux RPS).

Une Heure Mensuelle d'Information visant à présenter le syndicat et les enjeux du dialogue social a également été organisée à l'auditorium de l'ambassade. Elle a été l'occasion de discussions animées avec nos collègues, témoignage de leur vif intérêt pour le sujet.

Les échanges pendant ces deux journées ont essentiellement porté sur :

- ✗ le rythme de travail dans le contexte de la cadence élevée des visites ;
- ✗ le cadre salarial et le coût-vie en raison notamment de l'augmentation exponentielle des loyers qui contraint les

agents à s'éloigner de plus en plus en périphérie ainsi que la situation différenciée des agents dans ce contexte (ambassade versus IFA) ;

- ✗ Le refus de la mise en oeuvre du télétravail en postes en dehors de circonstances exceptionnelles, point d'attention majeur, qui fragilise le poste, notamment s'agissant des recrutements ;
- ✗ le dialogue social à l'IFA : nécessité d'une bonne articulation entre les instances prévues par la législation locale et nos propres instances; possibilité de faire un Règlement Intérieur conjoint ;
- ✗ les outils de prévention obligatoires (RSST, registre des dangers graves et imminents, DUERP) : outils « vivants » à actualiser dès que les circonstances l'exigent ;
- ✗ les visites de site à Berlin et ceux des services pour lesquels le CSAPE Berlin est compétent.

A l'issue de la formation, nous avons été longuement reçues par l'Ambassadeur, le n°2 et la SGA adjointe qui nous ont prêté une oreille attentive.

**Conclusion** : deux jours de formation, c'est décidément trop court au vu du programme envisagé. Mais, promis, nous continuerons à échanger maintenant que nous nous connaissons mieux !



Ambassade de France en Allemagne  
Architecte Christian de Portzamparc/ Photo Nicolas Borel

# Missions syndicales



## New Delhi

du lundi 11 au mercredi 13 février 2024

CETTE MISSION a été effectuée par Nandine Monchau et Florence Chambon.

Changement de décor après Berlin : Delhi et sa grouillante agitation ! La mission a été effectuée sur trois jours pleins, en présence non seulement de nos Représentant du Personnel à Delhi mais aussi de nos Représentants du Personnel à Bangalore et Pondichéry qui avaient fait le déplacement. Elle a été l'occasion d'échanges intenses et de questions pointues de la part de nos collègues déjà très au fait des sujets.

Nous avons également eu l'occasion de rencontrer les agents de l'Ambassade et de l'Institut Français d'Inde à l'occasion d'une Heure mensuelle d'information portant sur les enjeux du dialogue social et la plus-value que peut représenter une adhésion à un syndicat (de préférence le nôtre !).



Les échanges ont porté sur un grand nombre de thématiques parmi lesquelles :

- × **l'importance des outils de prévention**, obligatoires et à actualiser de manière régulière (comme le RSST, registre des dangers graves et imminents, le DUERP),
- × **le rôle des représentants du personnel**, mais aussi de chacun des agents s'agissant de la prévention des risques professionnels,
- × l'importance des **fiches de poste** à jour,
- × Le manque d'adéquation du **cadre salarial**, peu en cohérence avec les réalités du marché indien;
- × L'impact des travaux en cours à New Delhi;
- × L'impact de la réorganisation des services visas sur les agents en Inde;

Nous sommes confiantes en l'avenir qui devrait voir la création rapide d'une section dynamique, au service du bien être des agents.





## En Argentine, une inflation record affecte gravement les salaires des agents expatriés comme des recrutés locaux

**A** LA FIN DE L'ANNÉE 2023, la dérégulation de l'économie décidée par le nouveau gouvernement argentin a aggravé une inflation déjà très forte dans le pays. L'Argentine enregistre ainsi la plus importante inflation au monde, avec une hausse annuelle supérieure de 210% en une année.

L'institut statistique national (INDEC) estime que, lors du seul mois de décembre 2023, les **prix ont augmenté de 25%** avec une envolée particulièrement marquée pour les produits alimentaires (30%), les services de santé (33%) et le transport (32%).

La hausse drastique des prix devrait encore s'intensifier pour atteindre 370% interannuel en juillet 2024 selon les prévisions de la Banque centrale d'Argentine.

Dans ce contexte, la monnaie locale (peso argentin) a depuis plus d'un an nettement décroché par rapport aux autres monnaies fortes, comme le dollar et l'euro. Cela affecte donc fortement tant le pouvoir d'achat des agents de droit local dont les salaires sont versés en dollars, que celui des agents expatriés.

### Revalorisation urgente du cadre salarial des agents de droit local

Pour pallier cette inflation galopante, les représentants du personnel du poste demandent une revalorisation urgente du cadre salarial des recrutés locaux de l'Ambassade et de la grille salariale de l'Institut français.

Le cadre salarial actuel n'a pas été revalorisé depuis 2017, et ce malgré des demandes répétées des représentants du personnel en 2021 et en 2023 qui ont signalé que la perte de pouvoir d'achat se ressentait déjà même avant l'aggravation de la crise économique à la fin de l'année 2023.



## Réévaluation nécessaire de l'IRE pour les agents expatriés

Dans le contexte actuel de forte inflation, l'IRE a baissé de 24,6% en cumul sur 9 mois d'avril 2023 à janvier 2024.

Cette baisse continue s'explique par le mode de calcul de l'IRE, qui est peu adapté à des économies aussi fluctuantes que celle de l'Argentine. En effet, son calcul prend en compte l'effet-prix avec un décalage de 5 mois et l'effet-change avec un décalage de 2 mois.

Dans la situation présente, le calcul de l'IRE au 1<sup>er</sup> avril n'a pas pris en compte l'accélération drastique de l'inflation constatée à partir de décembre 2023 mais s'est borné à intégrer la dévaluation de la monnaie argentine décidée au mois de décembre 2023 par le nouveau gouvernement. Aussi le nouveau calcul de l'IRE semble faussement indiquer une augmentation du pouvoir d'achat des agents payés en euros.

Or, pour les agents expatriés, la perte de pouvoir d'achat réelle entre novembre 2023 et janvier 2024 a été d'environ 34%. Dans le même temps l'IRE au 1<sup>er</sup> avril 2024 baisse de 2,25 %.

## Dialogue social au sein du poste

Les représentants du personnel ont demandé la convocation en janvier d'un CSAPE extraordinaire sur cette situation. Celui-ci s'est tenu le 1<sup>er</sup> mars avec les représentants du personnel et l'administration, en présence d'experts du service économique régional, qui ont pu faire le point sur l'ampleur de la baisse du pouvoir d'achat des agents de toutes les catégories du poste.

L'administration s'est engagée à alerter le Département sur la situation, ce qui a été fait dans les jours suivants par une note diplomatique adressée au Département. Elle a, en particulier, demandé une réévaluation de l'IRE ainsi qu'une prime exceptionnelle pour les agents de droit local en attendant de demander une revalorisation du cadre salarial selon le calendrier réglementaire.

### Calendrier prévisionnel des réunions de dialogue social

Lundi 13 mai : CSAM extraordinaire

Jeudi 30 mai : CCP

Jeudi 6 juin : FS ministérielle

Mardi 11 et mercredi 12 juin : CSAM